



### → Mission

En lien avec le Relais informatique et libertés salarié (RIL) et le bénévole Informatique et Libertés (BIL) départemental, le relais bénévole association est l'interlocuteur privilégié des responsables bénévoles de son association pour toutes les questions concernant la protection des données à caractère personnel.

#### OBJECTIF DE LA MISSION

Relayer les bonnes pratiques et les questions concernant la protection des données à caractère personnel et l'exercice des droits des personnes concernées par les traitements de données.

#### ENVIRONNEMENT DE LA MISSION

Cette mission implique un travail en équipe avec le RIL, le BIL, le président et salariés administratifs des associations.



### → Détail des tâches

Relayer les questions informatique et libertés vers le BIL fédéral et le RIL  
Accompagner l'amélioration continue des pratiques dans son association  
Être à l'écoute des évolutions afin si besoin de faire analyser par le RIL et le BIL les nouveaux traitements mis en œuvre



### → Compétences et qualités humaines requises

#### SAVOIRS

Connaître :

- Le secteur d'activité, le contexte départemental ;
- Le mouvement ADMR, les statuts, le règlement intérieur, les valeurs ;
- Le projet politique ADMR ;
- Les principaux partenaires et le contexte départemental ;
- Les spécificités du public concerné ;
- La législation en matière de protection des données à caractère personnel (loi « Informatique, fichiers et libertés ») et ses implications dans le secteur du service à la personne.

#### SAVOIR-FAIRE

Savoir communiquer :

- transmettre les messages
- convaincre
- s'exprimer en public

Gérer des projets

Repérer et analyser les traitements mis en œuvre et leurs risques en matière de respect de la vie privée.

### SAVOIR ETRE

Etre :

- disponible ;
- pédagogue et diplomate ;
- dynamique ;
- organisé et méthodique ;
- à l'écoute et faire preuve de discrétion.

Faire preuve de curiosité

Faire preuve d'esprit d'équipe

Avoir des qualités relationnelles



### → Modalités pratiques

Lieu d'activité : le département

Durée de la mission : permanente

Périodicité et disponibilités requises : 1 à 2 jours par trimestre (plus selon disponibilité)

Profil recherché : personne disponible et volontaire. Ayant de l'appétence pour les sujets juridiques et techniques. Soucieuse de la défense des droits des personnes... Expérience en animation (un plus !)



### → Accompagnement de la mission

Tuteur-référent-responsable de l'activité : Président

- Passage de relais avec le précédent BIL (lorsqu'il existe)
- Soutien du Relais salarié départemental (RIL)

Accompagnement proposé : Formation et accompagnement par le BIL et le RIL